

ACADEMIE DE TOULOUSE

Collège Edouard Lartet  
32 200 GIMONT

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017 - 2018  
Numéro de séance : 1  
Date de convocation : 31/08/2017  
Présidence de : Mme Valérie BEFFY

Quorum : 12  
Nombre des présents : 15  
Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
1 - Adoption de l'ordre du jour	Unanimité	3			
2 - Approbation du CA précédent	Unanimité	3		Demande des enseignants d'ajout au PV de la séance du 03/07/2017	1
3 - Projet de sorties et voyages - Séjour au ski à Arreau - Sortie à Toulouse	15 Votants : 15 Pour  15 Votants : 15 Pour	3	1  2	Devis Arreau Projet budget Arreau Objectifs pédagogiques Sortie d'intérêt pédago ou éducatif	2 3 4 5
4 - Conventions - Intervention Mr Pham - SACoche - MGEN - TIPI	15 Votants : 15 Pour 15 Votants : 15 Pour 15 Votants : 15 Pour 15 Votants : 15 Pour	3-4	3 4 5 6	Conv. Mairie/Collège Appli. SACoche/Sésamath Expo. Dessins pour la Paix Convention TIPI	6 7 8 9
5 - Informations diverses - Devoirs faits		4		Power point « Devoirs faits »	10
6 - Questions diverses	Aucune	4			

La Présidente,  
Valérie BEFFY



Le Secrétaire de séance,  
Stéphane THEVAL

Séance du : 18 septembre 2017

**PRESENCE AU CONSEIL**

Qualité		Titulaires Nom – Prénom	Titulaires			Nom-Prénom	Suppléants		
			P	A	E		P	A	E
Administration	Chef d'établissement	BEFFY Valérie	X						
	Gestionnaire	CORET Christine	X						
	CPE	BLOTAS Gaëlle	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DUPOUY Philippe		X					
		LE BRETON Hélène	X						
Personnalité qualifiée	Commune siège	BRUNET Coralie		X	X				
		MUN Pierre		X					
		LAJOUX Jacques	X						
<b>Total</b>	<b>8</b>								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	FRANCK-GULTEKIN Kim-Vi	X						
		LAY Maryline	X						
		CERUTI Marie-Laure	X						
		THEVAL Stéphane	X						
		THEVAL Laurence	X						
		DELECROIX Anne-Cécile		X	X				
		VIENNE Philippe BAUDE Elisabeth	X		X	X			
<b>Total</b>	<b>8</b>								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GIRAUDO LE DROFF Karine	X						
		LUTTON Joëlle	X						
		MORVAN M.-Françoise		X					
		SERAIN Sylvie	X						
		CABELLA Anne		X					
Elèves		MARMOUYET Justine		X	X				
		LESCURE Gaëtan	X						
<b>Total</b>	<b>7</b>								<b>15</b>

17h30, le quorum étant atteint, la séance peut débuter.



## 1. Adoption de l'ordre du jour

1.1. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.2. Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Stéphane THEVAL, Professeur d'EPS, accepte le secrétariat de séance.

## 2. Approbation du CA précédent

2.1. Le procès-verbal du conseil d'administration du 03 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

Mme Lay note cependant qu'il y a des absences concernant le débat sur l'évaluation par compétences. Elle considère que les réticences de certains parents d'élèves et de certains professeurs sont trop « lissées » dans le compte rendu. Mme Befy proposera un additif.

2.2. Annexe 1

2.3. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

## 3. Projet de sorties et voyages

3.1. Séjour au ski pour les 6èmes à Arreau :

Budget prévisionnel de 26.675,00 €uros. Coût par élève 275 €uros (265€ pour la famille et don de 10€ pour chaque élève par le FSE). L'établissement participera à hauteur de 1.925,00 €uros prélevés sur le fonds de réserve pour régler le coût des accompagnateurs.

3.1.1. Annexes 2 et 3

3.1.2. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

3.1.3. Acte n° 1

3.2. Sortie histoire / Géographie pour les classes de 301 et 303 :

Coût 255,00 €uros dont une prise en charge de 5€ par élève par le FSE (46 élèves X 5€ = 230 €uros).

M. Théval demande s'il serait possible que la classe de 302 soit intégrée au projet.

Ceci n'est pas possible car la capacité d'accueil des visites, nécessite des groupes de 20 élèves maximum.

3.2.1. Annexes 4 et 5

3.2.2. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

3.2.3. Acte n° 2

## 4. Conventions

4.1. Convention avec la Mairie de Gimont pour l'intervention de M. Pham.

Modification des horaires d'intervention : le mardi et le vendredi de 12h à 14h ; le jeudi de 8h25 à 10h15

4.1.1. Annexe 6

4.1.2. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

4.1.3. Acte n° 3

4.2. Sacoche : Convention permettant l'accès aux parents et aux élèves à l'outil Sacoche (logiciel d'évaluation des compétences). Convention valable pour une année scolaire (gratuité pour cette année).

4.2.1. Annexe 7

4.2.2. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

4.2.3. Acte n° 4

#### 4.3. MGEN

Convention avec la MGEN pour le prêt d'une exposition nommée « dessins pour la paix » demandée par Mme Ceruti dans le cadre du parcours citoyen. Exposition du 20/11 au 01/12/2017 en lien avec la semaine internationale des droits de l'enfant en Novembre.

Exposition mise à disposition gratuitement par la MGEN, l'établissement devra simplement la rapporter au lycée Beaulieu-Lavacant.

4.3.1. Annexe 8

4.3.2. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

4.3.3. Acte n° 5

4.4. TIPI : Convention pour la prise en charge par le trésor public du coût des opérations pour l'année 2018.

4.4.1. Annexe 9

4.4.2. Votants 15; Pour 15; Contre 0; Abstention 0

4.4.3. Acte n°6

### 5. Informations diverses

#### 5.1. Devoirs faits

Présentation par Mme Befy de la volonté institutionnelle des devoirs faits (Power-point). Sur la base du volontariat de l'élève le collège propose un temps d'étude accompagnée en dehors des heures de classe. Cette procédure n'exclut pas le travail personnel à la maison.

Il est à noter que le collège s'était déjà engagé, lors de la signature des nouveaux contrats d'objectifs en juin 2017, à une prise en charge plus approfondie des élèves sur les temps d'étude.

Chaque établissement fixe les modalités de sa mise en place. Pour le collège Edouard Lartet, la mise en place sera effective après les vacances de la Toussaint.

#### 5.2. Annexe 10

### 6. Pas de question diverse

Mme Le Breton interpelle Mme Befy au sujet des contrats aidés.

La réponse de Mme Befy est que les contrats aidés ne concerneront dorénavant que les ASH (handicaps). A ce titre, Mme Richardson a eu l'autorisation de commencer au collège le jour du CA. Nous sommes en attente de son contrat pour un démarrage effectif devant élèves.

Fin de séance : 18h35